



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E104205

VALABLE JUSQU'AU 09/05/2026

ÉDITÉ LE 18/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2013
Forme juridique : AUSARLSCOOP
Capital : DEPUIS LE 31/05/2024
6 000

Raison sociale : HABITATRENOV
168 RUE ARSENE HOUSSAYE
02000 LAON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT QUENTIN 794302059

Siret : 794 302 059 00033

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 00 3259/H

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 444689

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 444689

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/03/2025

Téléphone : 06 73 36 67 53
Portable :

Fax :

Site Internet : www.habitatrenov-laon.com

E-mail : habitatrenov.laon@gmail.com

Responsabilité légale :
RONSEAUX BENJAMIN ASSOCIÉ(E) GÉRANT(E)

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	21/01/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/03/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	21/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	11/03/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/06/2021
o Isolation des combles perdus	15/06/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.